



Communiqué

Signature d'un accord de partenariat pour le développement du transport aérien domestique dans la région de Souss-Massa-Daraa -18 décembre 2013-

Dans le cadre de l'activation des dispositions du contrat-programme signé entre l'Etat et la compagnie nationale Royal Air Maroc, un accord de partenariat pour développer le transport aérien domestique et promouvoir les vols dans la région de Souss-Massa-Darâa a été signé le mercredi 18 décembre.

Cet accord vise le développement de la connectivité aérienne entre Casablanca-Ouarzazate-Zagora moyennant le financement des vols vers cette région, pour atteindre sept (07) vols hebdomadaires entre Casablanca et Ouarzazate dont deux via la ville Zagora.

Cette convention, objet du partenariat entre le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, la Wilaya et le Conseil de la région Souss-Massa-Darâa et la compagnie nationale Royal Air Maroc, permettra de renforcer l'image des villes de Ouarzazate et Zagora comme destinations touristiques par excellence et d'encourager les investisseurs marocains et étrangers à investir dans la région.

Le coût annuel global de cette convention atteindra environ 17.263.000 dirhams, dont la somme de 7.403.000 dirhams qui représente la contribution du Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique (Direction générale de l'aviation civile). Les tarifs des billets ont été fixés comme suit :

1- Classe économique aller / retour :

- Casablanca- Ouarzazate : 1200 DH (TTC)
- Casablanca- Zagora : 1400 DH (TTC)
- Ouarzazate- Zagora : 600 DH (TTC)

2- 1ère Classe/ Affaires aller / retour :

- Casablanca- Ouarzazate : 2400 DH(TTC)
- Casablanca- Zagora : 2800 DH (TTC)
- Ouarzazate- Zagora : 1200 DH (TTC)

